

Code de conduite

Championnats suisses juniors

La Commission de la relève Indoor a approuvé ce code de conduite afin d'exiger de **TOU-TE-S les participant-e-s qu'elles adoptent un comportement sincère, éthiquement correct et loyal.**

1. Respect

Un climat de confiance, empreint de respect mutuel, règne entre les entraîneurs et les joueur-euse-s ainsi qu'entre tous les joueur-euse-, les entraîneurs, les officiel-le-s, les arbitres et les spectateurs. Toute personne souhaitant se faire respecter doit elle-même faire preuve de respect envers autrui.

2. Loyauté

Les insultes, les injures ou les provocations ne sont pas tolérées. Aucune remarque injurieuse adressée aux arbitres en provenance de la zone réservée aux équipes ne sera tolérée.

3. Bases

- Charte d'éthique de Swiss Olympic: <https://www.volleyball.ch/fr/club-support/responsabilite-sociale-ethique/charte-d-ethique/>
- Règlement de Volleyball (RV)
- Règles officielles du volleyball

Toute personne qui contrevient de manière répétée ou flagrante aux directives de ce code de conduite peut être frappée d'une amende par le jury de compétition jusqu'à hauteur de la caution ou être exclue du tournoi.

Le/la signataire déclare accepter le code de conduite et s'engage à le respecter. Il/elle a été informé-e des conséquences possibles en cas de non-respect.

Lieu, date

Club

Signature de l'entraîneur